

Comment décompter les jours de congés relatifs à la cinquième semaine de congés payés.

Conventionnellement, et sous conditions (se référer à la convention), deux modalités peuvent être envisagées pour la prise de la 5^{ème} cinquième semaine :

- Elle peut être prise en une seule fois
ou
- Elle peut être exercée sous forme de jours séparés pris en cours d'année

I – Le décompte des jours lors d'une prise en une seule fois

Le décompte de la cinquième semaine s'effectue en jours ouvrables.

Le salarié bénéficiera d'une indemnité de congés payés équivalant à 6 indemnités journalières.

Illustration n°1 : prise en une seule fois

Premier jour de congé lundi 13 janvier 2025
 Date de retour en entreprise lundi 20 janvier 2025
 Nombre de jours à décompter 6 jours

lundi 13/01/2025	mardi 14/01/2025	mercredi 15/01/2025	jeudi 16/01/2025	vendredi 17/01/2025	samedi 18/01/2025	dimanche 19/01/2025	lundi 20/01/2025	mardi 21/01/2025
1	2	3	4	5	6		Travail	Travail

Illustration n°2 : prise en une seule fois

Premier jour de congé Mardi 14 janvier 2025
 Date de retour en entreprise mardi 21 janvier 2025
 Nombre de jours à décompter 6 jours

lundi 13/01/2025	mardi 14/01/2025	mercredi 15/01/2025	jeudi 16/01/2025	vendredi 17/01/2025	samedi 18/01/2025	dimanche 19/01/2025	lundi 20/01/2025	mardi 21/01/2025
Travail	1	2	3	4	5		6	Travail

II – Le décompte des jours lors d’une prise de la cinquième semaine en jours isolés

La convention collective précise que dans cette situation, « cinq jours **ouverts** sont équivalents à la cinquième semaine de congés payés, l’indemnité de congés devant, toutefois pour ces cinq jours ouverts, être **équivalente à six jours ouvrables de congés** »

En conséquence, dès lors que la prise s’effectue de manière isolée, **les jours de congés de cinquième semaine seront décomptés en jours ouverts** suivant la modalité particulière suivante.

- Les quatre premiers jours sont valorisés à 1 et
- la prise ou le versement du 5^{ème} jour est valorisé à 2 (la prise de 5 jours ouverts équivalant ainsi à l’indemnité de 6 jours ouvrables de congés).

Illustration n°1 : prise de la 5ème semaine en jours isolés - 5 jours ouverts

1er départ :

Premier jour de congé lundi 13 janvier 2025
Date de retour en entreprise mercredi 15 janvier 2025
Nombre de jours à décompter 2 jours

lundi 13/01/2025	mardi 14/01/2025	mercredi 15/01/2025	jeudi 16/01/2025	vendredi 17/01/2025	samedi 18/01/2025	dimanche 19/01/2025	lundi 20/01/2025	mardi 21/01/2025
1	2	Travail	Travail	Travail			Travail	Travail

2ème départ en congés et solde 5ème semaine :

Premier jour de congé lundi 10 février 2025
Date de retour en entreprise jeudi 13 février 2025
Nombre de jours à décompter 3 jours

lundi 10/02/2025	mardi 11/02/2025	mercredi 12/02/2025	jeudi 13/02/2025	vendredi 14/02/2025	samedi 15/02/2025	dimanche 16/02/2025	lundi 17/02/2025	mardi 18/02/2025
3	4	5 (valorisé à 2)	Travail	Travail			Travail	Travail

Illustration n°2 : prise de la 5ème semaine en jours isolés - 5 jours ouvrés

1er départ :

Premier jour de congé jeudi 23 janvier 2025
Date de retour en entreprise lundi 27 janvier 2025
Nombre de jours à décompter 2 jours

lundi 20/01/2025	mardi 21/01/2025	mercredi 22/01/2025	jeudi 23/01/2025	vendredi 24/01/2025	samedi 25/01/2025	dimanche 26/01/2025	lundi 27/01/2025	mardi 28/01/2025
Travail	Travail	Travail	1	2			Travail	Travail

2ème départ en congés et solde 5ème semaine :

Premier jour de congé lundi 10 février 2025
Date de retour en entreprise jeudi 13 février 2025
Nombre de jours à décompter 3 jours

lundi 10/02/2025	mardi 11/02/2025	mercredi 12/02/2025	jeudi 13/02/2025	vendredi 14/02/2025	samedi 15/02/2025	dimanche 16/02/2025	lundi 17/02/2025	mardi 18/02/2025
3	4	5 (valorisé à 2)	Travail	Travail			Travail	Travail

Illustration n°3 : prise de la 5ème semaine en jours isolés - 5 jours ouvrés

1er départ :

Premier jour de congé vendredi 24 janvier 2025
Date de retour en entreprise lundi 27 janvier 2025
Nombre de jours à décompter 1 jour

lundi 20/01/2025	mardi 21/01/2025	mercredi 22/01/2025	jeudi 23/01/2025	vendredi 24/01/2025	samedi 25/01/2025	dimanche 26/01/2025	lundi 27/01/2025	mardi 28/01/2025
Travail	Travail	Travail	Travail	1			Travail	Travail

2ème départ :

Premier jour de congé jeudi 20 février 2025
Date de retour en entreprise lundi 24 février 2025
Nombre de jours à décompter 2 jours

lundi 17/02/2025	mardi 18/02/2025	mercredi 19/02/2025	jeudi 20/02/2025	vendredi 21/02/2025	samedi 22/02/2025	dimanche 23/02/2025	lundi 24/02/2025	mardi 25/02/2025
Travail	Travail	Travail	2	3			Travail	Travail

3ème départ en congés et solde 5ème semaine :

Premier jour de congé jeudi 13 mars 2025
Date de retour en entreprise lundi 17 mars 2025
Nombre de jours à décompter 2 jours

lundi 10/03/2025	mardi 11/03/2025	mercredi 12/03/2025	jeudi 13/03/2025	vendredi 14/03/2025	samedi 15/03/2025	dimanche 16/03/2025	lundi 17/03/2025	mardi 18/03/2025
Travail	Travail	Travail	4	5 (valorisé à 2)			Travail	Travail